

Initiative Accès à l'assurance Rapport Annuel 2016 - 2017

Renforcer l'autonomie des autorités de contrôle –
Contribuer au développement des communautés

Activités menées d'octobre 2016
à septembre 2017



Notice

Publié par :
Initiative Accès à l'assurance

Hébergée par :
Projet Financial Systems Approaches
to Insurance

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit
(GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79-1362
Fax : +49 61 96 79-80 1362
E-mail : secretariat@a2ii.org
Site web : www.a2ii.org

Responsable :
Secrétariat de l'Initiative
Accès à l'assurance

Texte et révision :
Secrétariat de l'Initiative
Accès à l'assurance

Illustrations : © GIZ

Eschborn, Octobre 2017

1. Avant-propos

Le mot du Président

Je suis heureux de vous présenter une fois encore le rapport annuel de l'A2ii pour l'année écoulée. C'est aussi avec une pointe de tristesse car, après huit ans d'exercice en tant que Président, ce sera la dernière fois. Cependant, cette position me donne l'occasion de regarder en arrière et de réfléchir à tout ce qui a été accompli depuis la création de l'A2ii en 2009, et au chemin parcouru ensemble depuis lors. Sans l'appui de nos partenaires de développement, des bailleurs de fonds, des contrôleurs d'assurance et de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA), rien de tout cela n'aurait été possible. Puisse ce partenariat durer encore longtemps !

En 2016 et 2017, j'ai vu avec plaisir l'A2ii poursuivre sa croissance et garder toute sa pertinence dans l'exercice de sa mission d'accompagnement des contrôleurs d'assurance dans leurs efforts de promotion d'une assurance inclusive et responsable, qui contribue à réduire la vulnérabilité.

Les ouragans Harvey, Irma, Jose et Maria, ainsi que les récents tremblements de terre au Mexique, ont souligné le rôle important de l'assurance dans la protection des plus vulnérables et la résilience des communautés en cas de catastrophe. L'A2ii exerce une influence active sur les débats politiques internationaux, en attirant l'attention sur le soutien précieux de l'assurance et le rôle clé des contrôleurs d'assurance dans l'amélioration de la résilience. Au cours des années 2016 et 2017, l'A2ii a participé activement au Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI), au Forum pour le développement de l'assurance (IDF), un partenariat public-privé dirigé par le secteur de l'assurance, et à de nombreuses autres initiatives centrées sur l'assurance, la résilience et l'inclusion financière.

En ce qui concerne le développement du marché de l'assurance, les technologies financières – ou FinTech – modifient fondamentalement la capacité à offrir des services financiers rentables et la relation qu'entretiennent les prestataires d'assurance avec leurs clients. L'A2ii a été au centre des discussions sur ce sujet, en organisant de nombreux événements propices à l'apprentissage, au cours desquels les contrôleurs peuvent partager leurs points de vue et perspectives. Par exemple, l'A2ii a organisé en collaboration avec la CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance) et l'AICA une conférence sur la réglementation de l'assurance mobile au Cameroun en février dernier. L'événement a été complété par la publication du document de l'A2ii sous le titre « Réglementer l'assurance mobile : état des lieux et défis réglementaires ».

J'ai également été très heureux de voir l'A2ii ouvrir cette année son deuxième pôle régional au Brésil. Ces bureaux régionaux sont d'une importance cruciale pour la mise en œuvre de la stratégie de l'A2ii et pour soutenir l'orientation régionale que l'AICA souhaite donner à la mise en œuvre. Ce deuxième bureau s'appuiera sur les succès du premier centre régional de l'A2ii, inauguré il y a 11 mois en Afrique du Sud. En tant que coordinateur régional de l'AICA pour l'Afrique subsaharienne, je peux témoigner d'expérience des bénéfices concrets associés à l'existence d'un bureau dans la région.

J'ai eu un grand plaisir à présider le Conseil d'administration de l'A2ii au cours des huit dernières années et à travailler avec une équipe aussi dévouée et professionnelle que celle du Secrétariat, ainsi qu'avec des partenaires de développement véritablement engagés et solidaires. Au moment où je prends ma nouvelle fonction de Secrétaire général de l'AICA, je sais que l'expérience et les perspectives acquises en tant que Président du Conseil d'administration de l'A2ii contribueront à orienter l'objectif stratégique de l'AICA, à savoir renforcer son soutien aux membres des marchés émergents. Pour atteindre cet objectif, l'A2ii restera un partenaire stratégique clé de l'AICA. Je me réjouis à la perspective de continuer à tirer parti de l'élan créé au cours des huit dernières années de partenariat en fournissant aux contrôleurs un soutien accru sur le terrain, dans les domaines où ils en ont le plus besoin.



JONATHAN DIXON

Directeur adjoint, département Assurance chez Financial Services Board, Afrique du Sud ; président du Conseil d'administration de l'Initiative Accès à l'assurance ; président du Comité de mise en œuvre de l'AICA ; et coordinateur régional de l'AICA pour la région Afrique subsaharienne.

Sommaire

1. Avant-propos	3
Le mot du Président	3
Le mot du Secrétariat	5
.....	
2. L'A2ii aujourd'hui	6
.....	
3. Tendances clés	7
RÉPONSE DES AUTORITÉS DE CONTRÔLE	9
.....	
4. Impact et réalisations 2016-2017	11
MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE	11
Afrique subsaharienne	11
Amérique latine et Caraïbes	11
Asie	12
MISE EN ŒUVRE NATIONALE	12
Laboratoire d'innovation en assurance inclusive	12
ORIENTATIONS POUR LES CONTRÔLEURS	13
Comité de mise en œuvre	13
Groupe de travail chargé de la révision des publications	13
Groupe de travail de l'AICA sur l'inclusion financière	13
> Pratiques actuarielles en assurance inclusive	13
> Technologies numériques	14
> Assurance indicielle	14
> Mutuelles, coopératives et organisations communautaires (MCO)	14
Supervision des produits	14
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	15
Consultations téléphoniques	15
Forums consultatifs	17
Séminaires de formation à l'assurance inclusive	18
Séminaires thématiques régionaux	19
PUBLICATIONS DE L'A2II	20
Rapports	20
.....	
5. Perspectives	22
.....	
6. Structure de gouvernance	24
.....	
7. Calendrier des événements	27
.....	

Le mot du Secrétariat

L'A2ii a connu une nouvelle année fructueuse, avec un calendrier riche en événements et beaucoup de travail en coulisses pour préparer le début d'une nouvelle phase de financement (mi-2018 à mi-2022) et modifier notre structure de gouvernance afin de refléter notre vision et notre mission à long terme.

Nous avons aussi eu la grande satisfaction de lancer un nouvel outil de renforcement des capacités sous le nom de Laboratoire d'innovation en assurance inclusive. Le laboratoire a été créé en réponse aux demandes adressées par les contrôleurs d'assurance à l'A2ii sur les moyens de remédier aux faibles taux de pénétration de l'assurance et de développer leurs marchés. Cette initiative multipartite réunit des équipes nationales dans le but de mettre au point des innovations destinées à soutenir la croissance du marché, dans le cadre d'ateliers nationaux et internationaux répartis sur 12 mois.

Nous avons par ailleurs beaucoup travaillé pour rendre nos événements et nos supports plus accessibles en diffusant certains événements en direct, en lançant un nouveau compte Twitter et en préparant le lancement d'un site comportant des parties en français et en espagnol.

Cette année marque aussi un changement dans le leadership de l'A2ii avec le départ du tout premier président de l'A2ii, Jonathan Dixon, après huit ans d'exercice. Il a été une source d'inspiration pour nous tous et, sans son dévouement et son leadership, l'A2ii serait peut-être pas aujourd'hui l'institution reconnue, appréciée et pérenne qu'elle est devenue. Nous sommes toutefois heureux d'avoir trouvé un remplaçant en la personne de Peter Braumüller, directeur général du contrôle des assurances et des pensions au sein de l'Autorité de surveillance autrichienne, passionné par la question de l'accès à l'assurance et riche d'une expérience acquise dans l'exercice de plusieurs fonctions de direction, notamment en tant que président du Comité exécutif de l'AICA pendant six ans.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un certain nombre de nouveaux visages au Secrétariat, qui sont venus renforcer et diversifier l'équipe. À l'occasion de l'ouverture de notre nouveau centre régional en Amérique latine, nous avons été rejoints par Regina Simões, notre coordinatrice régionale pour l'Amérique latine, aimablement accueillie par l'Autorité brésilienne des assurances, la Superintendencia de Seguros Privados (SUSEP), dans ses bureaux de Rio de Janeiro, au Brésil. L'équipe d'Eschborn compte également plusieurs nouveaux venus : Dorothee Ohl a rejoint l'équipe en tant que directrice financière, Oscar Verlinden en tant que responsable de la diffusion des connaissances et de la mise en œuvre régionale dans la zone MENA, Dunja Latinovic en tant que responsable de la communication et Mohammed Kahn, détaché par la Banque centrale des Fidji, qui a soutenu notre travail de mise en œuvre régionale en Asie, ainsi que notre contribution au groupe de rédaction de l'AICA sur l'assurance indicielle.

L'équipe a aussi vu partir à regret deux de ses membres : Hui Lin Chiew, qui retourne à la Banque Negara Malaysia au terme de son détachement d'un an et Katrina Borromeo, notre ancienne chargée de communication. Nous tenons à les remercier toutes deux pour leur contribution importante et nous leur souhaitons bonne chance pour l'avenir.

Avec un nouveau leadership, une transition vers une nouvelle phase de financement et un calendrier d'événements bien rempli, 2018 semble s'annoncer comme l'année la plus dense à ce jour. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre travail avec l'AICA et nos partenaires pour appuyer le renforcement des capacités de contrôle, faciliter le dialogue sur la supervision et l'apprentissage par les pairs et renforcer encore nos activités de mise en œuvre sur le terrain.



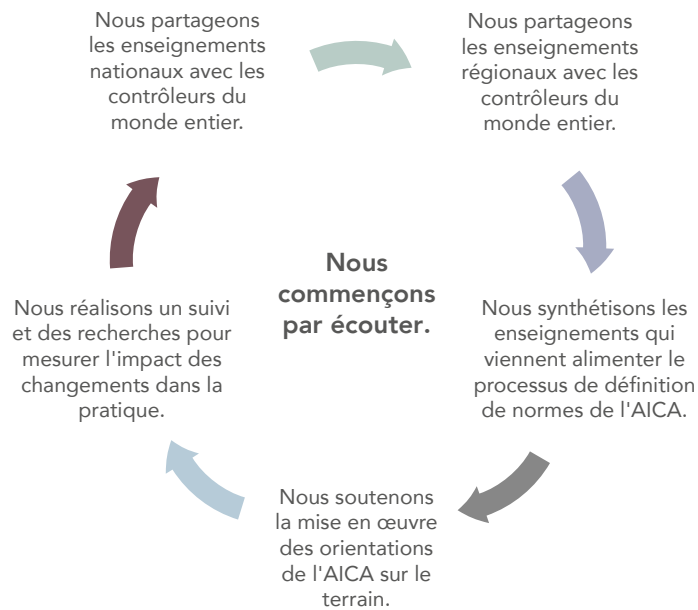
HANNAH GRANT

Chef du Secrétariat de
l'Initiative Accès à l'assurance

2. L'A2ii aujourd'hui

Fondée en 2009, l'A2ii est aujourd'hui dotée d'un budget annuel d'environ 1,5 million d'euros, de 10 collaborateurs répartis dans le monde couvrant l'Asie, les Caraïbes et la région MENA, l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne, qui travaillent avec les contrôleurs des assurances pour promouvoir une assurance inclusive et responsable.

Notre mode opératoire



Notre portée

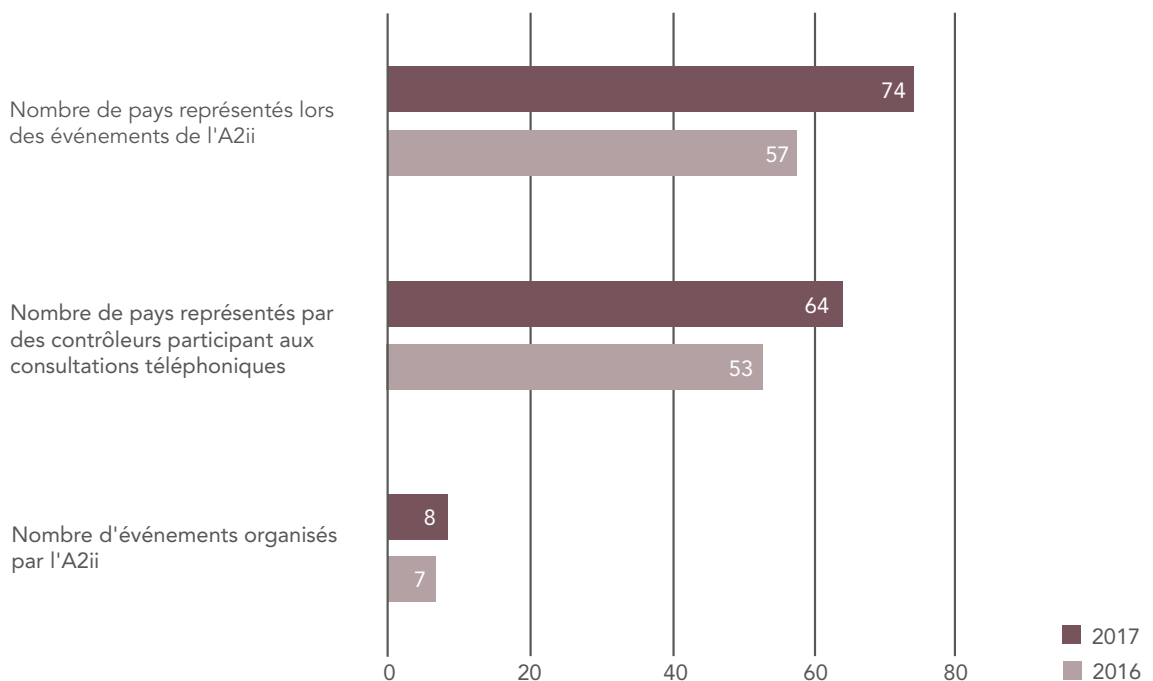


Figure 1 Chaque année correspond à la période de 12 mois entre le mois d'octobre de l'année précédente et le mois de septembre de l'année mentionnée.

3. Tendances clés

Le paysage mondial de l'assurance inclusive continue d'évoluer à un rythme rapide. Dans la partie qui suit, nous présentons quelques-unes de nos observations sur les principaux facteurs d'évolution et les tendances émergentes sur les marchés d'assurance inclusive. Nous examinons ensuite les implications pour les contrôleurs d'assurance et les réponses qu'ils apportent aux développements récents en nous fondant sur notre expérience de terrain en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Inclusion financière numérique

Les progrès de la technologie numérique continuent à avoir un impact significatif sur les marchés de l'assurance inclusive. L'assurance mobile, qui permet d'utiliser la téléphonie mobile pour la distribution, le service ou les paiements, reste le déploiement technologique plus répandu dans les pays en développement et émergents ; un grand nombre de personnes bénéficie pour la première fois d'une couverture d'assurance intégrée lorsqu'elles achètent un forfait de communication ou accèdent à un service d'argent mobile. Cependant, nous assistons progressivement à l'introduction d'autres innovations technologiques, comme :

- l'assurance *peer-to-peer* (P2P) (un modèle économique qui permet aux assurés de mettre en commun leur capital, de s'organiser et de gérer eux-mêmes leur propre assurance) ;
- l'assurance au kilomètre (un nouveau modèle économique introduit par les assureurs automobiles qui adapte les primes d'assurance automobile au comportement de conduite) ;
- l'assurance à la demande (un nouveau modèle économique qui se spécialise dans la couverture de risques spécifiques encourus à un moment particulier pendant une période limitée, par exemple une assurance couvrant un voyage en bus ou un mariage), même si la souscription progresse lentement et se limite principalement à l'Europe, aux États-Unis et à certains marchés asiatiques.

Malgré la disponibilité croissante des big data, qui permettent une analyse des données plus poussée, on relève encore peu d'exemples positifs de cette tendance dans la pratique. Ce domaine offre un potentiel encore largement sous-exploité pour l'amélioration de la conception des produits et le développement de produits et de services plus adaptés, susceptibles d'accroître la valeur ajoutée pour les clients. Cependant, la disponibilité croissante des big data s'accompagne également du risque d'« exclusion financière », dans la mesure où celles-ci permettent d'identifier les consommateurs présentant un risque plus élevé ou un profil moins rentable et éventuellement de les exclure des couvertures offertes ou de leur fournir à des prix prohibitifs.

Canaux de distribution de masse

L'intérêt accru des agrégateurs de masse (entités qui réunissent un grand nombre de personnes principalement à des fins autres que l'assurance) pour la vente de produits d'assurance à leurs clients existants continue d'avoir un impact significatif sur l'assurance inclusive. En Afrique et en Asie, les opérateurs de réseau mobile ont sans doute toujours l'impact le plus important sur la croissance du secteur. En ce qui concerne l'assurance indiciaire agricole, les fournisseurs d'intrants et les autres parties prenantes de la chaîne de valeur commencent également à manifester un intérêt pour l'ajout d'assurance à leurs services. En Amérique latine, les entreprises de services publics et les détaillants occupent une place de plus en plus importante, tandis que l'assurance bancaire reste le principal canal de distribution de masse.

Programme de développement durable

Il est de plus en plus reconnu que l'assurance a un rôle clé à jouer dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'assurance contribue directement à au moins 6 des objectifs et indirectement à au moins 5 autres, bien qu'elle ne soit mentionnée qu'une seule fois dans les 17 Objectifs de développement durable (ODD)¹. Cette reconnaissance du rôle de l'assurance dans la poursuite des ODD a amené le secteur de l'assurance, notamment les contrôleurs d'assurance,

¹ GIZ (2017), *Inclusive Insurance and the Sustainable Development Goals – How insurance contributes to the 2030 Agenda for Sustainable Development*, Eschborn.

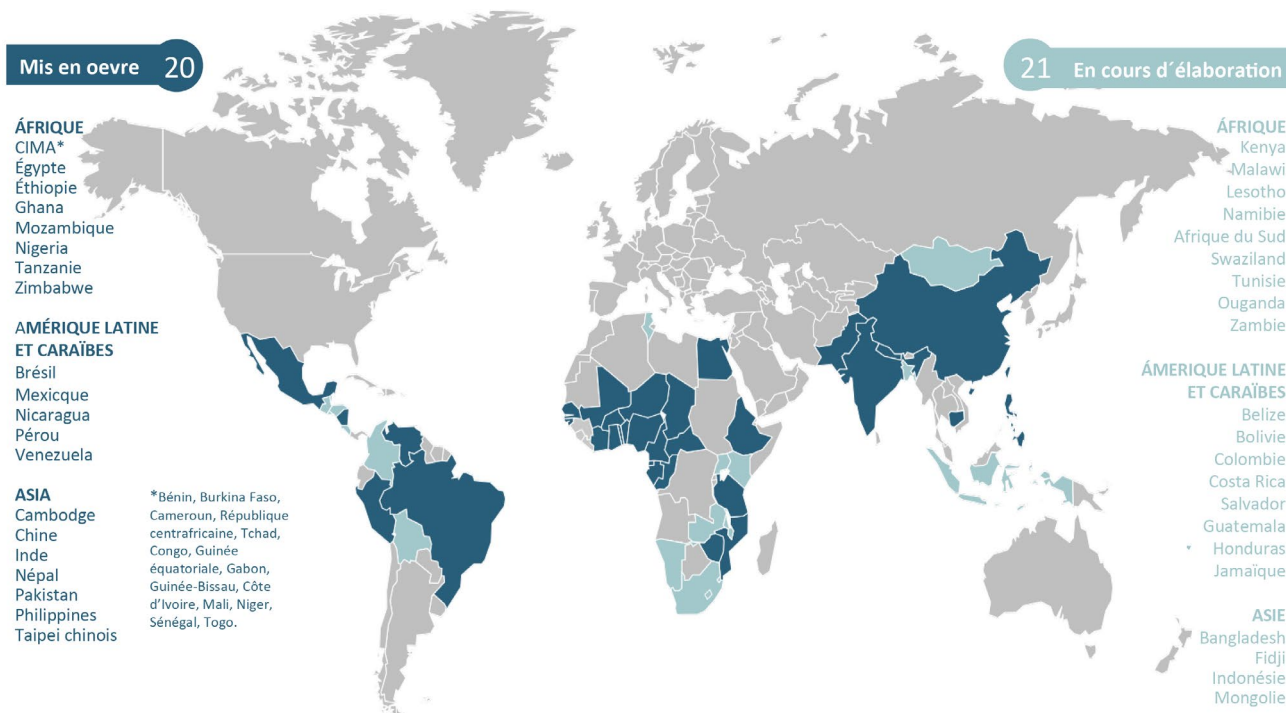
à étudier les approches mises en œuvre pour déterminer comment mieux exploiter les capacités du secteur. L'idée étant de voir comment le secteur de l'assurance peut contribuer non seulement au développement du secteur financier, mais aussi à d'autres objectifs de politique publique, tels que la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la création d'emplois ou le développement rural et urbain. Le rôle du secteur de l'assurance dans le financement à long terme, en particulier en matière d'investissement dans les infrastructures, suscite un intérêt considérable. Les possibilités de partenariats public-privé dans des domaines tels que la santé, l'agriculture et le changement climatique retiennent également de plus en plus l'attention.

L'assurance en tant qu'outil d'aide à la reconstruction après les sinistres

Le secteur de l'assurance n'a pas attendu la récente série d'ouragans et de tremblements de terre pour que son rôle dans l'assistance post-catastrophe fasse l'objet d'une attention accrue. Cette tendance est particulièrement

marquée dans les pays en développement et émergents, dont beaucoup sont situés dans des régions plus exposées aux phénomènes météorologiques extrêmes, et dont les populations sont beaucoup plus vulnérables. Les gouvernements jouent par conséquent un rôle de plus en plus visible, en particulier pour fournir des produits que le secteur privé n'est pas intéressé ou pas apte à offrir. Leurs fonctions vont du développement direct de régimes d'assurance au financement intégral ou partiel de primes pour certains risques ou certains segments de population, en passant par le subventionnement des infrastructures d'assurance ou la mise en œuvre d'autres formes de partenariats public-privé. De plus, certains gouvernements cherchent à conclure eux-mêmes des accords au niveau souverain pour protéger leurs bilans et financer les efforts nationaux de reconstruction à la suite de catastrophes. Les montants importants alloués par les bailleurs de fonds sur ce sujet servent également de catalyseur pour approfondir l'étude du rôle potentiel de l'assurance dans ce domaine.

État des lieux de l'assurance inclusive en 2017



RÉPONSE DES AUTORITÉS DE CONTRÔLE

Face à ces tendances, voici quelques approches adoptées par les autorités de contrôle :

Promotion de l'accès au marché de l'assurance

Nous avons observé que de nombreux contrôleurs d'assurance jouaient un rôle actif dans le soutien à la croissance responsable du marché. En témoigne l'augmentation du nombre de contrôleurs qui adaptent leur réglementation de façon à favoriser un meilleur accès au marché, y compris en établissant des règles rigoureuses de protection des consommateurs pour renforcer la confiance du marché et ainsi soutenir la croissance à long terme du secteur. Dans son dernier rapport annuel, l'A2ii indiquait que 18 pays avaient apporté des changements à leur cadre réglementaire pour le rendre plus inclusif, pour beaucoup en adoptant une réglementation spécifique à la micro-assurance, et que 23 autres pays travaillaient en ce sens. 12 mois plus tard, nous avons le plaisir d'annoncer que ces chiffres sont passés respectivement à 20 pays ayant mis en œuvre des changements de réglementation et 21 travaillant en ce sens.

Soutien aux innovations introduisant la technologie numérique dans la conception des produits et des modèles d'affaires

Parallèlement à ces évolutions réglementaires, nous avons observé un certain nombre d'initiatives complémentaires de la part des contrôleurs pour soutenir le développement du marché de l'assurance. Outre les initiatives d'éducation des consommateurs de produits et services financiers, les contrôleurs montrent une volonté accrue de suivre une approche expérimentale (« test and learn ») avec les nouveaux entrants sur le marché et les modèles d'affaires innovants. Ainsi, les approches consistant à mettre en place des cadres réglementaires permettant aux start-up FinTech et aux autres innovateurs de conduire des expériences dans un environnement contrôlé, sous la supervision d'un organisme de réglementation², commencent également à retenir l'attention. Bien que jusqu'à présent leur

introduction soit principalement limitée aux marchés développés et qu'elle concerne essentiellement le secteur bancaire, de nombreux acteurs s'intéressent au rôle potentiel de ces innovations sur les marchés en développement et dans le secteur de l'assurance.

Malgré le soutien globalement positif de nombreux contrôleurs au développement du marché, d'autres doivent encore progresser. Par exemple, l'impossibilité de recourir à des contrats électroniques est souvent citée comme un obstacle majeur par les compagnies d'assurance qui souhaitent dématérialiser leur activité afin de réduire les coûts de transaction et éviter d'avoir à gérer des milliers de documents physiques. Par ailleurs, le processus d'approbation des produits innovants par les autorités de surveillance peut être long pour les assureurs, qui manquent en outre souvent de visibilité sur la nature du processus et sa durée. Une fois les cadres mis en place, il est également nécessaire d'améliorer le suivi de l'impact et de procéder à des révisions lorsque des lacunes sont identifiées.

Des progrès sont également nécessaires dans le domaine de la protection des données. Les régimes de protection des données doivent être actualisés afin de traiter les risques pour les consommateurs résultant de la collecte et de l'analyse des *big data*. Cette responsabilité incombe souvent à l'autorité nationale de protection des données plutôt qu'à l'autorité de contrôle des assurances, ce qui ajoute à la complexité. Il est impossible de traiter un sujet aussi complexe le cadre de ce rapport succinct ; toutefois, les liens entre cette question et les risques soulevés par les *big data*, comme l'exclusion financière, méritent d'être étudiés de façon beaucoup plus approfondie.

La supervision des canaux de distribution de masse non traditionnels reste un défi

Le pouvoir considérable exercé par certaines de ces entités (par exemple les opérateurs de réseau mobile, les détaillants et les fournisseurs de services de paiement électronique), le fait qu'elles soient extérieures au périmètre réglementaire traditionnel des contrôleurs d'assurance, et leur manque de connaissance de l'assurance, alors même qu'elles sont en contact direct avec les clients, continuent de poser problème aux contrôleurs d'assurance. Pour y remédier, nous

² Définition de « sandbox » tirée de la publication du CGAP « *Regulatory Sandboxes and Financial Inclusion* » (Working Paper, octobre 2017) ; étant donné la nature dynamique de ce phénomène, cette définition ne doit toutefois pas être considérée comme définitive.

avons observé que les contrôleurs d'assurance se tournaient vers les autorités des autres secteurs et dans certains cas développaient même des protocoles d'entente pour définir clairement les rôles et les responsabilités des différentes autorités. Nous avons également vu des contrôleurs demander aux entreprises, dans le cadre du processus d'approbation des produits, d'établir avec leurs partenaires des accords sur les niveaux de service définissant les règles de distribution et d'utilisation de la marque, ainsi que le processus de résolution des litiges afin de garantir une prestation de service continue aux clients en cas de rupture du partenariat.

Garantir la mise en œuvre de mesures de protection des consommateurs adaptées pour les produits vendus par le biais de canaux de distribution de masse est un autre défi de taille. Particulièrement dans les pays appliquant des réglementations différentes pour les produits vendus par les circuits de masse et pour ceux distribués par les canaux de micro-assurance, ce qui peut donner lieu à des arbitrages réglementaires. Les contrôleurs s'efforcent de créer les incitations réglementaires appropriées afin que les produits destinés aux consommateurs à faibles revenus et plus vulnérables soient vendus par le biais des circuits de micro-assurance ou, lorsqu'ils sont vendus par les circuits de masse, soient encadrés par des règles de protection des consommateurs adaptées, similaires à celles requises pour la micro-assurance.

20

pays ont apporté des changements à leur cadre réglementaire



21

pays travaillent à mettre en œuvre des changements pour rendre leur cadre réglementaire plus inclusif



Les contrôleurs cherchent à développer leur rôle dans l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable

Sur les marchés en développement et émergents, les contrôleurs d'assurance se montrent de plus en plus intéressés à mieux comprendre comment ils peuvent contribuer au développement économique et à une société plus durable. Par exemple, ils commencent à examiner comment les réglementations applicables à des domaines comme l'investissement durable et le financement écologique peuvent avoir un impact sur la contribution du secteur aux ODD. En outre, les autorités de contrôle de l'assurance collaborent avec les ministères et les autorités gouvernementales compétentes pour s'assurer que l'assurance est intégrée en bonne place dans les efforts nationaux de réalisation des ODD, ce qui doit permettre d'améliorer la reconnaissance du rôle prépondérant de l'assurance dans le développement des marchés économiques au niveau national et international.

Les contrôleurs sont désireux de promouvoir un recours accru à l'assurance dans le domaine de la reconstruction post-catastrophe et de la résilience aux risques

Les contrôleurs d'assurance sont parfaitement conscients de l'insuffisance de la protection contre les catastrophes naturelles et sont très favorables à ce que le secteur de l'assurance joue un rôle plus important. En 2016, 11 % seulement des pertes économiques résultant de catastrophes naturelles dans les pays en développement et émergents étaient couvertes par l'assurance, contre 42 % dans les pays développés. Cependant, comment inciter le secteur au plan national à protéger les masses, y compris les plus vulnérables ? Et comment s'assurer que les contrôleurs soient consultés lors de l'élaboration des programmes gouvernementaux ? Les deux questions restent délicates. Les projets pilotes d'assurance indicielle, qui prévoient le versement des prestations en fonction du déclenchement d'un indice prédéfini, sont toujours considérés comme une solution possible. Dans cette optique, un certain nombre de contrôleurs sont en train d'apporter des modifications à leur réglementation afin d'offrir une plus grande sécurité juridique aux fournisseurs potentiels d'assurance indicielle et de soutenir la viabilité à long terme du marché, en introduisant des mesures de protection des consommateurs adaptées aux produits paramétriques.

4. Impact et réalisations 2016-2017

MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE

Afrique subsaharienne

L'arrivée de notre coordinateur régional pour l'Afrique subsaharienne en septembre 2016 a fortement dynamisé l'implication de l'A2ii dans cette région.

L'A2ii, en étroite collaboration avec les contrôleurs d'Afrique subsaharienne, les associations de contrôle régionales et l'AICA, a élaboré un plan régional de mise en œuvre pour l'Afrique subsaharienne. Ce plan détaille les besoins de renforcement des capacités des contrôleurs et comprend une liste d'activités destinées à être mises en œuvre par l'A2ii dans les années à venir pour répondre à ces besoins. La finalisation de ce plan est un aboutissement important pour l'A2ii. Il est le résultat d'efforts menés depuis plusieurs années pour mieux identifier les besoins des contrôleurs. Outre le feedback direct des contrôleurs recueillis au cours de la réunion de supervision régionale, ce travail d'identification s'est appuyé sur :

- un exercice de cartographie des projets d'assistance technique déjà en cours dans la région ;
- une évaluation des écarts de conformité avec les Principes de base d'assurance ;
- un questionnaire A2ii-AICA sur les besoins de formation envoyé aux contrôleurs.

Au cours des 12 derniers mois, trois réunions régionales de contrôleurs ont été organisées pour discuter et finaliser le plan, ainsi que pour coordonner et planifier les activités futures :

- Janvier, Pretoria, Afrique du Sud – Réunion pour discuter avec les contrôleurs des résultats de l'analyse des écarts de conformité avec les PBA ; parallèlement, l'A2ii a également animé des échanges entre les contrôleurs sur plusieurs thèmes (données et reporting, solvabilité fondée sur les risques, coopération entre les contrôleurs, et collègues de surveillance).

- Mai, Kampala, Ouganda – L'A2ii a présenté une brève mise à jour du Plan régional de mise en œuvre et les événements à venir en marge de la réunion de l'Organisation des assurances africaines et dans le cadre de la réunion de l'Association des autorités africaines de contrôle de l'assurance (AAISA).
- Juillet, Pretoria, Afrique du Sud – En partenariat avec l'AAISA, l'A2ii a organisé une réunion pour discuter du Plan régional de mise en œuvre en marge des discussions sur la constitution de l'AAISA.

Comme nous le verrons plus en détail dans la partie sur les événements, l'A2ii et divers partenaires ont également organisé plusieurs événements dans la région pour répondre à certains des besoins des contrôleurs identifiés lors de l'élaboration du plan de mise en œuvre régional :

- Février, Douala, Cameroun – Conférence sur la réglementation de l'assurance mobile avec la CIMA et l'AICA, soutenue par UK Aid, BMZ, DGIS et la Fondation Munich Re.
- Mai, Kampala, Ouganda – Forum consultatif sur l'assurance agricole indiciaire pour les petits exploitants agricoles avec l'AICA et le Microinsurance Network (MIN).
- Septembre, Dar es Salaam, Tanzanie – Formation pour les contrôleurs d'assurance inclusive avec le Toronto Centre et l'Autorité tanzanienne de réglementation des assurances (TIRA).

Amérique latine et Caraïbes

En Amérique latine, notre travail a été axé sur l'ouverture d'un bureau régional et le recrutement d'un coordinateur régional. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Regina Simões en tant que nouvelle coordinatrice régionale A2ii pour l'Amérique latine au début du mois de juillet, et d'ouvrir un bureau à Rio de Janeiro, au Brésil, hébergé par la SUSEP. L'objectif de ce nouveau poste est de mieux cerner les besoins et d'adapter le soutien fourni par l'A2ii aux contrôleurs de la région.

En janvier, nous avons organisé une formation sur l'assurance inclusive à l'intention des contrôleurs d'assurance en Jamaïque, accueillie par la Commission jamaïcaine des services financiers et organisée en partenariat avec le Toronto Centre. Cet événement était le premier animé par l'A2ii dans les Caraïbes et répondait à la demande des contrôleurs qui souhaitaient nous voir plus actifs dans la région.

Asie

En Asie, l'A2ii s'est concentrée sur le renforcement des partenariats et l'établissement de relations en vue d'établir des bases de travail solides avec les contrôleurs de la région pour identifier les besoins de renforcement des capacités et développer un programme à long terme de renforcement des capacités de contrôle. A cette fin, l'A2ii a participé en mars à une table ronde organisée par l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) dans le cadre de la Conférence annuelle du Forum asiatique des régulateurs d'assurance (AFIR) sur les innovations, et y a présenté les résultats de ses travaux sur les marchés d'assurance inclusive.

Parallèlement à cet événement en mars, l'A2ii a organisé son 9e Forum consultatif sur le thème de l'assurance en tant que stratégie de résilience aux catastrophes pour les petits exploitants agricoles.

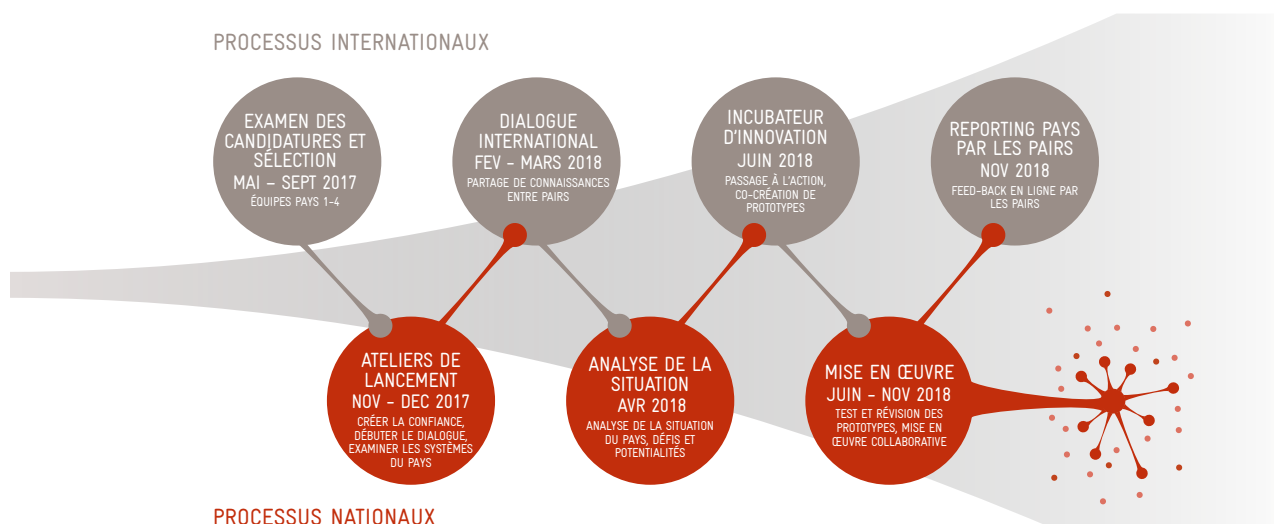
MISE EN ŒUVRE NATIONALE

Laboratoire d'innovation en assurance inclusive

En mai, en partenariat avec la Global Leadership Academy (GLAC) de la GIZ, l'A2ii a lancé un laboratoire unique sur l'innovation et le leadership pour une durée de 12 mois. Celui-ci a pour objectif d'encourager les équipes nationales à développer des innovations pour aider à soutenir la croissance du marché de l'assurance.

La création de ce nouvel outil de renforcement des capacités répond directement à la demande des contrôleurs d'assurance qui souhaitent être accompagnés dans le développement de leur marché. Grâce à l'animation d'une série d'ateliers nationaux et internationaux, les équipes nationales multi-acteurs vont d'abord chercher à identifier les obstacles à la croissance du marché, puis proposer des innovations pour aider à les surmonter. Au-delà de l'apprentissage par les pairs, le processus est piloté au niveau national. Les équipes nationales décideront des obstacles qu'elles souhaitent traiter et des types d'innovations qu'elles cibleront.

Suite à l'ouverture des candidatures en mai, la réaction été extrêmement positive : 14 contrôleurs d'assurance ont proposé que leur marché soit retenu parmi les quatre marchés participants. Après un processus de sélection rigoureux, l'Albanie, le Ghana, le Kenya et la Mongolie ont été invités à participer. Les premières réunions nationales auront lieu fin novembre 2017 et la phase de mise en œuvre débutera en juin 2018.



ORIENTATIONS POUR LES CONTRÔLEURS

L'A2ii a continué à appuyer l'élaboration des supports de contrôle de l'AICA en intégrant les connaissances acquises sur le terrain dans les activités normatives de l'AICA par le biais de sa participation aux travaux des comités, groupes de travail et groupes de rédaction de l'AICA. En outre, en réponse à une demande de l'AICA qui souhaitait disposer d'exemples d'application du principe de proportionnalité à la mise en œuvre des principes de base d'assurance, l'A2ii a publié deux études de cas intitulées « La proportionnalité en pratique » portant sur la distribution et sur la divulgation des informations.

Comité de mise en œuvre

Sous les auspices du Comité de mise en œuvre de l'AICA et en partenariat avec l'AICA, l'A2ii a réalisé une enquête auprès des membres de l'AICA sur leurs besoins de renforcement des capacités et de formation. Les résultats de cette enquête, à laquelle ont répondu 45 autorités de contrôle du monde entier, sont utilisés pour orienter les activités de l'A2ii au niveau régional et international en 2018.

L'A2ii a également lancé un sondage auprès des contrôleurs afin d'évaluer le degré de soutien de la réglementation de leur juridiction à l'assurance inclusive. Cette enquête s'inscrit dans le cadre du processus de suivi de l'AICA relatif à l'initiative d'auto-évaluation et de revue par les pairs (SAPR) de 2013 sur le contrôle et la réglementation de l'assurance inclusive.

L'enquête se fonde sur le « Document de mise en œuvre des mesures de réglementation et de contrôle soutenant les marchés d'assurance inclusifs » (AICA, 2012) et sur les orientations et documents de discussion publiés par la suite par le Groupe de travail sur l'inclusion financière de l'AICA. L'enquête a été lancée au début du mois d'octobre et fournira des informations précieuses sur l'actuel degré d'inclusion des marchés d'assurance, ainsi que sur les progrès réalisés depuis la dernière enquête en 2013.

Groupe de travail chargé de la révision des publications

Este grupo de trabajo tiene la responsabilidad. Ce groupe de travail au rôle primordial est chargé de la supervision de l'ensemble des

révisions apportées aux PBA de l'AICA ainsi que des modifications introduites dans l'introduction et les critères d'évaluation des PBA. La participation à ce groupe de travail fournit à l'A2ii la possibilité de vérifier que les changements apportés aux PBA permettent la mise en œuvre du principe de proportionnalité et sont adaptés aux membres des pays en développement. Au cours des 12 derniers mois, l'A2ii a contribué aux discussions du groupe de travail sur les changements à apporter à l'introduction sur les PBA et à la méthodologie d'évaluation, ainsi qu'à 13 autres PBA (PBA 1, 2, 3, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 18, 19 et 25).

Groupe de travail de l'AICA sur l'inclusion financière

Outre la participation aux réunions du Groupe de travail sur l'inclusion financière de l'AICA, l'information des membres sur ses travaux et le partage de réflexions sur l'assurance inclusive, l'A2ii a participé à l'ensemble des groupes de rédaction :

➤ Pratiques actuarielles en assurance inclusive

En partenariat avec l'Association actuarielle internationale (AAI), l'AICA continue de travailler à la définition et au développement d'approches visant à établir ou à renforcer l'expertise actuarielle sur les marchés d'assurance inclusive, en se fondant sur le principe de l'application proportionnée des exigences prudentielles sur les marchés d'assurance inclusive, tant du point de vue du contrôle que du point de vue actuariel. Pour saisir ces deux perspectives différentes, des documents complémentaires sont en cours de développement (titres provisoires) :



- Document de mise en œuvre de l'AICA : « Exigences prudentielles proportionnées sur les marchés d'assurance inclusive »
- Document de l'AAI : « Approches relatives aux services actuariels sur les marchés d'assurance inclusive »

➤ **Technologies numériques**

En réponse à la demande des contrôleurs qui souhaitent obtenir davantage d'orientations sur la réponse à apporter à l'utilisation accrue des nouvelles technologies dans l'assurance inclusive, l'AICA a poursuivi ses travaux afin de produire un document d'orientation sur ce sujet. Plusieurs réunions du groupe de rédaction ont été organisées au cours de l'année 2017. Après consultation publique, le document devrait être publié au premier semestre 2018. La Conférence sur la réglementation de l'assurance mobile et le rapport de l'A2ii sur ce thème (« Réglementation de l'assurance mobile : État des lieux et défis ») ont apporté des contributions utiles aux travaux de ce groupe.

➤ **Assurance indicielle**

Ce groupe de rédaction de l'AICA a poursuivi ses travaux en vue de produire un document

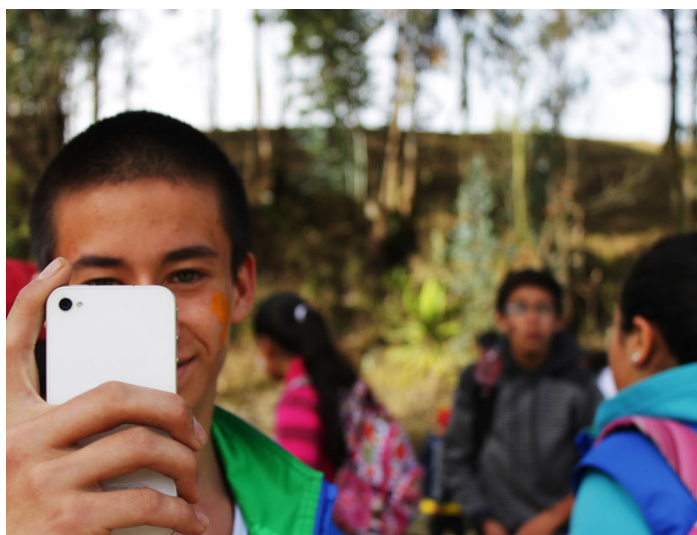
de discussion sur le thème de l'assurance indicielle. Ce document vise à aider les autorités de contrôle à mieux comprendre les spécificités des risques de l'assurance indicielle, y compris sur le plan de la protection des consommateurs. Il est sur le point d'être finalisé ; une consultation publique est prévue à la fin de l'année 2017 et sa publication devrait intervenir au premier semestre 2018. Outre notre participation active au groupe de rédaction, les Forums consultatifs de l'A2ii sur l'assurance agricole ont produit des documents utiles aux travaux de ce groupe.

➤ **Mutuelles, coopératives et organisations communautaires (MCO)**

Ce groupe de rédaction de l'AICA a achevé ses travaux en 2017 suite à la publication du « [Document de mise en œuvre sur la réglementation et le contrôle des mutuelles, coopératives et organisations communautaires \(MCCO\)](#) » en septembre. Ce document fournit aux superviseurs des conseils sur la mise en œuvre proportionnée des PBA de l'AICA de manière à soutenir l'implication des MCO dans l'offre d'assurance inclusive. Pour appuyer le travail de ce groupe et générer des exemples nationaux, l'A2ii a organisé un webinaire réservé aux contrôleurs sur ce sujet dans le cadre de sa série de consultations téléphoniques.



Pour tenir les membres de l'AICA informés de ses activités, l'A2ii a un espace dédié dans la newsletter mensuelle de l'AICA.



Supervision des produits

Ce groupe de rédaction de l'AICA a poursuivi ses travaux sur le développement d'orientations de mise en œuvre sur la supervision des produits à l'intention des contrôleurs. Ce document répond à la demande des autorités de contrôle de disposer d'orientations sur les éléments à prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre de réglementations et de pratiques de contrôle relatives à la surveillance des produits sur les marchés d'assurance inclusive. La synthèse transversale réalisée par l'A2ii et le rapport de la 5e Consultation téléphonique A2ii-AICA sur le thème « [Supervision des produits dans l'assurance inclusive](#) » ont généré des contributions très utiles pour le groupe de rédaction.

Pour tenir les membres de l'AICA informés de ses activités, l'A2ii a désormais un espace dédié dans la newsletter mensuelle de l'AICA.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Consultations téléphoniques

Les consultations téléphoniques bimestrielles de l'A2ii, organisées en coordination avec l'AICA, offrent aux contrôleurs d'assurance une plateforme de discussion sur les problématiques et les évolutions de la réglementation et du contrôle liés à l'accès à l'assurance. La participation est limitée aux organismes de contrôle et de réglementation afin de favoriser l'apprentissage entre pairs. Les appels sont effectués en anglais, en français et en espagnol à quatre moments de la journée, ce qui permet à tous les contrôleurs de participer, quel que soit leur fuseau horaire. La présentation des consultations ainsi que les comptes-rendus synthétisant les discussions sont publiés sur le site web de l'A2ii dans les trois langues.

Au cours des 12 derniers mois, les consultations téléphoniques ont été suivies par les contrôleurs de 64 pays.

➤ [19e consultation sur « Les défis de l'assurance mobile en matière de protection des données », 24 novembre 2016](#)

Lors de la 19e Consultation AICA-A2ii, les experts techniques Nicola Jentzsch et Andrea Camargo ont présenté les défis actuels et les tendances futures en matière de protection des données. Ils ont également brièvement expliqué comment la réglementation pouvait répondre à certains de ces défis et, en particulier, quel rôle les autorités de contrôle des assurances pouvaient jouer. Le FSB d'Afrique du Sud et la CNSF du Mexique ont partagé l'expérience de leurs juridictions en matière de protection des données dans le domaine de l'assurance mobile. Au total, environ 60 contrôleurs de 30 juridictions ont participé aux quatre appels organisés en anglais, en espagnol et en français.

➤ [20e consultation sur « La réassurance », 26 janvier 2017](#)

En réponse aux demandes du Comité exécutif de l'AICA et des contrôleurs d'Amérique latine, l'A2ii a organisé une consultation sur le thème de la réassurance. Marcello Ramella, directeur adjoint de l'Autorité monétaire des Bermudes, a présenté aux participants les caractéristiques de base de la réassurance et les normes détaillées dans le PBA 13. Au cours

de la consultation, les contrôleurs ont partagé leurs expériences, leurs idées et leurs connaissances sur les cadres juridiques de la réassurance aux Bermudes, au Canada, en France, en Inde, au Kenya et au Chili. Les questions touchant à l'exécution des contrats, la surveillance directe et indirecte des réassureurs et la surveillance des contrats ont entre autres été examinées. Au total, 88 superviseurs représentant 32 pays ont participé à la consultation. C'est l'une des premières consultations organisées par l'A2ii sur les « pratiques de contrôle » ; les réactions ayant été très positives, l'A2ii a décidé d'en organiser davantage à l'avenir.

➤ [21e consultation sur le thème « Mesurer le développement de l'assurance : au-delà du taux de pénétration de l'assurance », 23 mars 2017](#)

Le taux de pénétration est traditionnellement calculé en exprimant le total des primes d'assurance en pourcentage du produit intérieur brut (PIB). C'est un indicateur global utile pour mesurer le développement d'un marché d'assurance et pour la comparaison internationale. Toutefois, les contrôleurs qui poursuivent des objectifs stratégiques plus précis, comme l'inclusion financière ou l'amélioration de la valeur pour le client, sont peu susceptibles d'y trouver suffisamment d'informations pour orienter leurs politiques. Cette consultation avait pour objet de présenter d'autres mesures, ainsi que des méthodes de collecte des données. Des contrôleurs du Ghana et de Malaisie ont partagé leur éclairage et leurs connaissances sur ce sujet. Au total, 80 contrôleurs de 32 juridictions ont participé à la consultation.



➤ [22e consultation sur « L'importance de la réglementation de l'assurance dans la promotion de la résilience aux catastrophes naturelles », 18 mai 2017](#)

On constate une prise de conscience croissante de l'exposition des pays, des entités du secteur privé et du secteur public comme des individus aux pertes économiques potentiellement dramatiques dues aux catastrophes naturelles. Il est également de plus en plus reconnu que le secteur de l'assurance a un rôle important à jouer dans l'évaluation des risques, la prévention des pertes et leur réduction, ainsi que dans le financement des risques au niveau national, infranational ou autre. Cette consultation a permis d'examiner le rôle important de la réglementation de l'assurance dans le déploiement des ressources du secteur de l'assurance au niveau macro, meso et micro au sein d'un pays ou d'une région donnée, en vue d'améliorer la résilience aux catastrophes naturelles. Au cours de cette consultation, les discussions ont porté sur l'échelle et la nature de l'exposition, ainsi que sur les lois et réglementations spécifiques qui peuvent faciliter, ou au contraire entraver, le déploiement des ressources du secteur de l'assurance. Les contrôleurs du Maroc et du Mexique ont partagé leur expérience. Au total, 48 contrôleurs d'assurance de 26 pays ont participé à la consultation.

=====

“ J’ai été heureuse de participer à une consultation sur un sujet aussi intéressant. Je serai toujours prête à contribuer à cette initiative
Denise García, CNSF Mexique ”

=====

➤ [23e consultation sur « L'Approche proportionnée de la divulgation d'informations », 20 juillet 2017](#)

L'AICA soutient la mise en œuvre proportionnée des PBA qui, dans la pratique, peut s'avérer complexe. Cette consultation portait sur le thème de la « divulgation d'informations » et s'est appuyée sur des exemples d'études de cas nationales pour illustrer les différents modes de mise en œuvre proportionnée des obligations de divulgation. Idéalement, la

mise en œuvre d'exigences de divulgation proportionnées doit encourager le secteur à offrir des services d'assurance inclusive tout en assurant la protection des consommateurs. La consultation a également exploité les enseignements tirés de la récente étude de l'A2ii commandée par l'AICA intitulée « La proportionnalité en pratique : divulgation des informations ». Des contrôleurs du Brésil, de la CIMA, du Pérou et du Zimbabwe ont partagé leur expérience. 53 contrôleurs d'assurance de 19 pays ont participé à la consultation.

➤ [24e consultation sur le thème « Contrôler les InsurTech », 21 septembre 2017](#)

Les innovations technologiques introduites dans la chaîne de valeur de l'assurance confrontent les contrôleurs à de nouvelles problématiques. Les besoins des consommateurs ont évolué, les canaux de distribution sont désormais numériques, l'Internet des objets influe sur la souscription et la prévision des risques, et les technologies P2P ont un impact sur la gestion des sinistres. Toutes ces évolutions sont très prometteuses pour étendre l'accès à l'assurance aux personnes autrefois mal servies par les modèles d'affaires plus traditionnels. Cependant, l'extension de la portée de l'assurance et la complexité de certains des modèles d'affaires utilisés présentent également des risques qu'il faut prendre en compte.

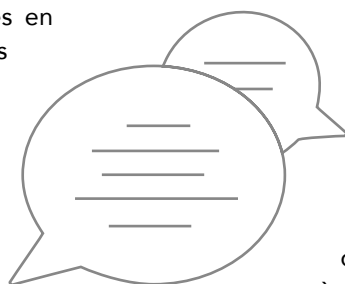
Cette consultation a permis de discuter des technologies émergentes et de leur incidence sur le marché de l'assurance, sur les consommateurs et sur les contrôleurs. Stefan Claus (Bank of England), Didier Warzee (ACPR) et Denise Garcia (CNSF, Mexique) ont présenté, respectivement lors des consultations en anglais, en français et en espagnol, les résultats d'une étude de l'AICA réalisée plus tôt dans l'année sur les récents développements concernant les FinTech dans le secteur de l'assurance. Lors des consultations, d'autres études de cas nationales ont été présentées par l'Autorité britannique de surveillance financière et la BaFin (Autorité de surveillance allemande). 58 contrôleurs d'assurance de 25 pays y ont participé.

Pour plus d'informations sur les Consultations téléphoniques, voir le site web de l'A2ii.

Forums consultatifs

Les Forums offrent une plate-forme dynamique de discussion et d'échange d'informations entre les décideurs politiques et le secteur dans le but d'améliorer la connaissance et la compréhension de thématiques liées au développement du marché de l'assurance inclusive. Trois événements sont organisés chaque année dans chacune des régions clés de l'A2ii : Afrique, Amérique latine et Asie. Un même thème a été retenu pour tous les Forums organisés en 2017, ce qui a permis de partager les enseignements entre les différentes régions et d'approfondir le sujet.

Les Forums consultatifs sont organisés conjointement par l'AICA, l'A2ii, le MIN et des partenaires locaux.



- [7e Forum consultatif sur « Le rôle des mutuelles, des coopératives et des organisations communautaires sur les marchés d'assurance inclusive », Colombo, Sri Lanka, 15 novembre 2016](#)

Ce Forum consultatif d'une demi-journée était consacré au rôle des MCOC dans l'offre d'assurance aux populations à faibles revenus de la région asiatique, et aux défis et avancées réglementaires associés.

Une cinquantaine de représentants de haut niveau des autorités de surveillance de l'assurance en Asie et du secteur de l'assurance ont assisté à l'événement.

- [8e Forum consultatif sur les « Opportunités et défis associés aux canaux de distribution alternatifs », San José, Costa Rica, 1er décembre 2016](#)

Suivi par une soixantaine de représentants des autorités de contrôle et du secteur de l'assurance en Amérique latine et aux Caraïbes, le Forum a montré comment les agrégateurs de clients, tels que les opérateurs de réseau mobile, les détaillants, les entreprises de services publics et les fournisseurs d'argent électronique, ont modifié le paysage de la micro-assurance et a présenté des bonnes pratiques pour faire face à ces changements.

- [9e Forum consultatif « Développer l'assurance en tant que stratégie de résilience](#)

- [aux catastrophes naturelles pour les petits exploitants agricoles : défis », Singapour, Singapour, 14 mars 2017](#)

L'assurance agricole a montré jusqu'ici des développements prometteurs pour les petits exploitants agricoles. En plus d'aider les agriculteurs à gérer les risques de production au quotidien, elle contribue à renforcer la résilience nationale face aux catastrophes en fournissant une protection financière à une communauté vulnérable, qui représente souvent une large part de la population des pays en développement. Le Forum a permis de discuter des défis associés à l'expansion de l'assurance agricole de manière durable. Il proposait également un atelier sur la préparation et l'évaluation d'une proposition de produit d'assurance agricole indicielle.

- [10e Forum consultatif « Étendre l'assurance agricole indicielle en Afrique : renforcer la résilience des petits exploitants agricoles aux catastrophes », Kampala, Ouganda, 24-25 mai 2017](#)

Cet événement a rassemblé plus de 90 représentants de haut niveau du secteur de l'assurance, des autorités de contrôle et du secteur public de 29 pays différents.

Fort du succès du Forum précédent organisé à Singapour, ce Forum a également organisé un atelier sur la préparation et l'évaluation d'une proposition de produit d'assurance agricole indicielle, au cours duquel les participants se sont répartis en petits groupes pour discuter de la valeur pour le client, de la manière d'assurer la pérennité et de gérer les risques dans la conception du produit, et de la distribution, de la commercialisation et du marketing de l'assurance agricole indicielle.

Le troisième et dernier Forum consultatif sur le thème de l'assurance agricole pour les petits exploitants agricoles en 2017 se tiendra en novembre au Pérou, parallèlement à la Conférence internationale sur la micro-assurance.

3

Forums consultatifs sont organisés chaque année dans chacune des principales régions d'intervention de l'A2ii – Afrique, Amérique latine et Asie.

Séminaires de formation à l'assurance inclusive

En partenariat avec l'AICA, le Toronto Centre et des partenaires locaux, l'A2ii a organisé un séminaire de formation d'une semaine sur la réglementation de l'assurance inclusive destiné aux contrôleurs. Cette formation s'appuie sur le module A2ii-AICA intitulé « Mesures de réglementation et de contrôle soutenant les marchés d'assurance inclusifs » et utilise des outils interactifs et des études de cas pour renforcer les capacités des contrôleurs d'assurance en matière de développement des marchés d'assurance inclusifs. Tout au long de la semaine, les participants travaillent sur l'élaboration de plans d'action visant à traiter les obstacles spécifiques à la promotion d'un marché d'assurance inclusif dans leur juridiction. Ces plans d'action sont une composante essentielle de la formation et sont conçus pour s'assurer de la mise en pratique des enseignements acquis au cours de la formation.

La formation a été étayée par des exemples pratiques et des études de cas illustrant l'expérience des contrôleurs dans le développement d'une approche de contrôle de l'assurance inclusive, mais aussi de l'assurance mobile et de l'assurance agricole indicielle.

“ Ce séminaire a été particulièrement précieux pour ses enseignements pratiques. Il a débouché sur des mesures concrètes et [une] proposition de résolution de problème, assortie d'indications précises sur les étapes de mise en œuvre. *Domingos Langa, Instituto de Supervisao de Seguros de Mozambique* ”

> **Programme de formation à l'assurance inclusive pour les contrôleurs de la région Caraïbes, Kingston, Jamaïque**

La formation a été suivie par 34 contrôleurs de 16 pays

> **Programme de formation à l'assurance inclusive pour les contrôleurs d'Afrique subsaharienne, Dar es Salaam, Tanzanie, 4-8 septembre**
34 contrôleurs de 11 pays d'Afrique subsaharienne ont participé à la formation organisée par l'Autorité tanzanienne d'assurance et de réglementation.



Programme de formation à l'assurance inclusive pour les contrôleurs de la région Caraïbes, Kingston, Jamaïque

Séminaires thématiques régionaux

➤ **Conférence sur l'assurance mobile A2ii-CIMA, Douala, Cameroun, 23-24 février**

Une centaine de participants de 26 pays se sont réunis à Douala pendant 2 jours pour discuter des opportunités et des risques de l'utilisation des technologies mobiles pour améliorer l'accès à l'assurance des populations à faibles revenus. Des représentants des télécommunications d'assurance et des systèmes de paiement, des autorités réglementaires, des assureurs, des opérateurs de réseau mobile, des fournisseurs de services techniques et des organisations de développement ont examiné les rôles, les activités, les dispositions réglementaires actuelles et les besoins futurs en matière de réglementation de l'assurance mobile et, de manière plus générale, de réglementation des innovations et des technologies numériques.

L'un des temps forts de la conférence a été le lancement du nouveau rapport de l'A2ii, « Réglementer l'assurance mobile : état des lieux et défis réglementaires », qui examine les risques et les opportunités de l'assurance mobile en s'appuyant sur l'expérience de 26 juridictions. Le hashtag de la conférence #MIC2017 a été mentionné dans 184 tweets de 35 contributeurs, qui ont atteint 34 405 comptes. Un rapport complet de la conférence est disponible sur le site web de l'A2ii.

=====

Premiers enseignements :

- La réglementation doit être souple afin de laisser la place à l'innovation.
- Il est important que les contrôleurs acceptent les nouveaux acteurs et nouveaux modèles d'affaires tout en protégeant les consommateurs.
- Une coopération intersectorielle est nécessaire en raison du modèle d'affaires de l'assurance mobile impliquant des entités traditionnellement hors du champ d'activité de l'assurance et du périmètre réglementaire des contrôleurs d'assurance.
- Besoin de renforcement des capacités pour tous les secteurs, publics et privés.
- Besoin de renforcer la sensibilisation et la compréhension des consommateurs.
- Besoin d'améliorer la valeur pour le client.

=====

La conférence était organisée par l'A2ii, l'AICA et la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA) et soutenue par la BMZ, la DGIS, UK Aid, FSD Africa et la Fondation Munich Re.



Conférence sur l'assurance mobile A2ii-CIMA, Douala, Cameroun



Conférence sur l'assurance mobile A2ii-CIMA, Douala, Cameroun

PUBLICATIONS DE L'A2II

Rapports

[Cadres réglementaires proportionnés appliqués à l'assurance inclusive : enseignements de 10 ans de réglementation de la micro-assurance](#)

Cette publication de référence de l'A2ii parue en novembre 2016 s'intéresse aux approches de supervision qui ont été adoptées depuis une décennie, et cherche à tirer les enseignements du passé. Dans une perspective d'avenir, elle examine également les tendances et défis actuels et émergents auxquels sont confrontés les contrôleurs d'assurance, en particulier sur les questions de la formalisation, de la distribution de masse et des technologies numériques. Enfin, elle souligne que les développements futurs et les innovations du marché rendront très nécessaire le renforcement des capacités des contrôleurs dans un certain nombre de domaines.

Ce guide s'appuie sur les discussions fécondes d'un Symposium d'experts A2ii-AICA-CGAP organisé à Washington en décembre 2014, ainsi que sur les leçons tirées de l'expérience de l'A2ii en collaboration avec les contrôleurs d'assurance sur le terrain.

[Réglementer l'assurance mobile : état des lieux et défis réglementaires](#)

Ce document publié en février 2017 passe en revue les approches de contrôle de l'assurance mobile dans diverses juridictions. Bien que principalement centré sur l'assurance mobile, il aborde également d'autres aspects de l'assurance numérique et des nouvelles technologies. L'étude s'appuie sur de multiples sources, notamment des enquêtes en ligne, des entretiens téléphoniques et des recherches documentaires. Les contrôleurs d'assurance de 26 juridictions ont répondu au questionnaire en ligne ; des entretiens téléphoniques approfondis ont ensuite été réalisés auprès des contrôleurs d'assurance de 9 juridictions entre octobre 2016 et janvier 2017 (Afrique du Sud, Brésil, CIMA, Ghana, Kenya, Inde, Indonésie, Philippines et Tanzanie). D'autres entretiens ont en outre été conduits auprès d'experts et d'intervenants clés du secteur de l'assurance mobile. Cette étude alimentera également les travaux du Groupe de rédaction de l'AICA sur l'utilisation des technologies numériques dans l'assurance inclusive en vue de la publication

d'un document de mise en œuvre sur l'assurance numérique. Une version plus longue comprenant d'autres études de cas devrait être publiée avant la fin 2017.

Études de cas « La proportionnalité en pratique »

En réponse à la demande de l'AICA, l'A2ii a publié deux études de cas sur la mise en pratique du principe de proportionnalité visant à fournir des conseils pratiques aux contrôleurs. Ces études intègrent des exemples réels de mise en œuvre proportionnée de réglementations ayant pour objectif d'élargir l'accès à l'assurance et d'atteindre d'autres objectifs de développement de l'assurance dans le respect des Principes de base d'assurance.

- [La proportionnalité en pratique : divulgation des informations](#)

Publié en juin 2017, ce rapport s'appuie sur l'expérience du Brésil, du Pakistan, du Pérou et du Salvador et examine les aspects pratiques de la divulgation pour lesquels il est possible d'appliquer un traitement réglementaire proportionné, afin d'encourager le secteur à offrir des services d'assurance inclusive tout en assurant la protection des consommateurs. Plus précisément, le rapport porte sur le mode, la documentation, la langue, le moment et le contenu de la divulgation.

- [La proportionnalité en pratique : distribution](#)

Publié en juin 2017, ce rapport s'appuie sur l'expérience du Ghana, du Mexique et des Philippines et examine les aspects pratiques de la distribution pour lesquels les contrôleurs d'assurance autorisent une certaine souplesse et ont adapté les exigences de contrôle, afin d'encourager le secteur à offrir de l'assurance aux personnes mal servies ou exclues des services d'assurance tout en protégeant les consommateurs.

Comptes-rendus d'évènements

L'A2ii publie également des comptes-rendus des Consultations téléphoniques, des Forums consultatifs et des Conférences qu'elle organise. Tous ces documents sont disponibles en anglais, en français et en espagnol sur le site web de l'A2ii.

Newsletters

L'A2ii publie une newsletter mensuelle pour tenir les contrôleurs informés de ses activités et contribue à la lettre d'information mensuelle de l'AICA. Par ailleurs, nous publions régulièrement des « Newsflashes » sur notre site, dont l'objectif est de faire connaître les changements apportés par certaines autorités de contrôle dans les politiques et réglementations de l'assurance inclusive.



Abonnez-vous à la newsletter de l'A2ii sur www.a2ii.org



5. Perspectives

L'A2ii se réjouit d'entamer bientôt une nouvelle année de collaboration avec l'AICA et les contrôleurs d'assurance pour contribuer à soutenir le développement du marché de l'assurance. Celle-ci s'annonce très dense.

Nous prévoyons notamment de :

- **Renforcer notre engagement régional** – La présence de coordinateurs régionaux sur le terrain en Afrique subsaharienne et en Amérique latine a généré une forte dynamique dont nous allons tirer parti, à travers le développement de plans de mise en œuvre régionaux, pour mener un plus grand nombre d'activités de soutien aux contrôleurs, fondées sur les besoins spécifiques de ces régions. Nous avons également l'intention de nous concentrer davantage sur l'Asie, peut-être par la création d'un centre régional. En réponse au nombre croissant de demandes d'appui de la part des contrôleurs du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA), nous prévoyons d'organiser au moins un événement dans la région en 2018.
- **Travailler davantage sur les problématiques d'innovation** – Pour fournir aux contrôleurs un meilleur appui dans le traitement de certaines innovations introduites sur les marchés d'assurance inclusive en matière de modèle d'affaires et de conception des produits, nous avons l'intention de faire une plus grande place à ces thèmes dans nos activités. Par exemple, la série des Forums consultatifs organisés en 2018 portera sur les « Insur-Tech ». L'A2ii ne se limitera pas à développer une expertise technique sur le sujet, mais diffusera également les enseignements et les expériences des différentes régions.
- **Tester de nouveaux modes de renforcement des capacités** – Après son lancement réussi en juin, le laboratoire d'innovation en assurance inclusive devrait organiser ses premiers ateliers fin novembre 2017 et se clôturer en décembre

2018. La méthodologie utilisée – ateliers nationaux multipartites combinés à des ateliers internationaux – est un nouveau mode d'action que l'A2ii est impatiente d'expérimenter.

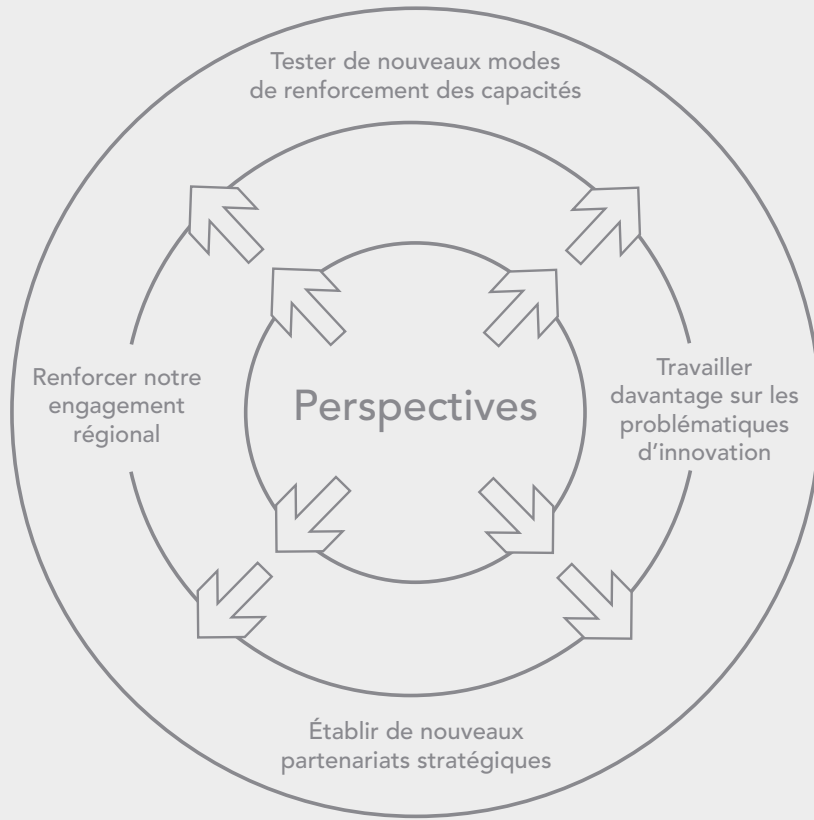
- **Établir de nouveaux partenariats stratégiques** –

L'A2ii a été créée en tant que partenariat international et travailler en collaboration avec d'autres acteurs a toujours été un aspect essentiel de notre mode d'intervention. Cela nous permet d'avoir un impact significatif en dépit de ressources relativement limitées, notamment en tirant parti des atouts respectifs des différents partenaires. À cet égard, le nouveau partenariat entre l'Association actuarielle internationale (AAI) et l'AICA est un développement très prometteur. La pénurie de compétences actuarielles au sein des autorités de contrôle a souvent été portée à notre attention. Nous espérons que grâce à l'établissement de ce partenariat et au programme de formation à long terme que nous prévoyons de développer, nous pourrions commencer à remédier à ces lacunes dans le domaine actuariel.

L'ensemble de ces activités seront réalisées sous la nouvelle direction de Peter Braumuller, qui succédera à Jonathan Dixon à la fonction de Président du Conseil d'administration et du Comité exécutif de l'A2ii en octobre. En outre, il est prévu qu'un certain nombre de nouveaux contrôleurs des marchés en développement et émergents entrent au conseil d'administration au terme du processus de sélection de l'AICA, qui est proche d'aboutir.

L'année qui vient verra également la préparation d'une nouvelle période de financement et l'introduction de changements dans la Charte de l'A2ii pour refléter les recommandations issues de l'analyse de la gouvernance en cours de réalisation.

Plus globalement, nous sommes impatients de démarrer une nouvelle année d'activité, au cours de laquelle l'A2ii renforcera ses actions de base tout en apportant à un nombre toujours croissant de contrôleurs d'assurance un appui plus que jamais fondé sur leurs besoins.



6. Structure de gouvernance

Nos partenaires fondateurs

» **L'A2ii a été fondée par un partenariat entre les organisations suivantes :**

- Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA)
- Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
- Consultative Group to Assist the Poor (CGAP)
- FinMark Trust
- Organisation internationale du travail (OIT)
- United Nations Capital Development Fund (UNCDF)

» **D'autres partenaires ont apporté leur financement ou soutenu les activités nationales et régionales par le biais de contributions financières ou en nature :**

La Banque asiatique de développement (BAD), FIRST Initiative, le Partenariat pour la finance au service de l'Afrique (MFW4A), la Banque interaméricaine de développement à travers son Fonds multilatéral d'investissement (BID/MIF)

Bailleurs de fonds actuels

Depuis 2014, l'A2ii est financée par le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et la Direction de la coopération internationale néerlandaise (DGIS), ainsi que par le biais de contributions en nature de l'AICA, de FSD Africa, de UK Aid et de FinMark Trust.

Par ailleurs, le Fonds multilatéral d'investissement de la BID cofinance notre projet conjoint de mise en œuvre des normes de réglementation et de contrôle sur les marchés de micro-assurance en Amérique latine et aux Caraïbes.

Les partenariats sont une composante essentielle des activités de l'A2ii, un grand nombre d'événements, de publications et d'autres initiatives étant réalisés en collaboration avec d'autres organisations.

Le Secrétariat de l'A2ii est hébergé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ).

Structure de gouvernance de l'A2ii

- 1. Conseil d'administration:** la plus haute instance décisionnelle de l'A2ii approuve la stratégie et assure une surveillance globale de l'ensemble de ses activités ; le conseil peut accueillir un large éventail d'acteurs. Il est présidé par un représentant de l'AICA.
- 2. Comité exécutif :** assure une fonction continue de suivi et d'orientation des activités courantes de l'A2ii et joue un rôle de conseil sur les décisions stratégiques auprès du conseil d'administration. Un représentant de l'AICA préside le comité exécutif.
- 3. Secrétariat :** gère les activités quotidiennes de l'A2ii.

Membres du conseil d'administration**» Représentants désignés par l'AICA**

- Jonathan Dixon, FSB, Afrique du Sud
- Peter Braumüller, FMA, Autriche
- Sekayi Campbell, FSC, Jamaïque
- Peter van der Broeke, AICA
- Gita Timmerman, NAIC, États-Unis

» Représentant de l'organisation hôte

- Brigitte Klein, GIZ

» Représentants désignés par chaque membre fondateur

- Craig Churchill, OIT
- Tim Lyman, CGAP
- Prega Ramsay, FinMark Trust
- Alexandra Rudolph, BMZ



Membres du comité exécutif

» Représentants désignés par l'AICA

- Jonathan Dixon, FSB, Afrique du Sud
- Peter van den Broeke, AICA
- Sekayi Campbell, FSC, Jamaïque

» Représentants désignés par les autres membres du conseil d'administration

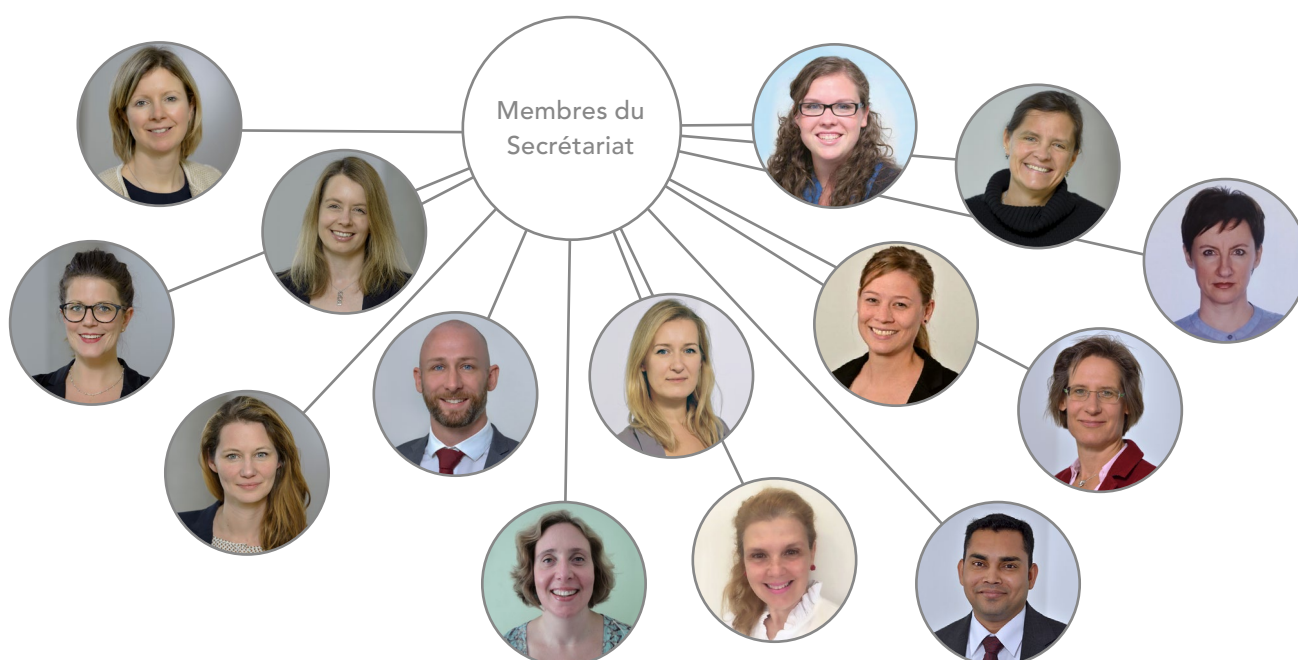
- Volker Hey, BMZ (remplacé en août 2017 par Alexandra Rudolph)
- Tim Lyman, CGAP

» Directrice générale du Secrétariat de l'A2ii, membre sans droit de vote

- Hannah Grant, A2ii

» Membres du Secrétariat

- Hannah Grant, directrice générale
- Janice Angove, coordinatrice régionale pour l'Afrique subsaharienne
- Regina Simoes, coordinatrice régionale pour l'Amérique latine
- Anke Green, conseillère, responsable du dialogue avec le G20, du renforcement des capacités et du laboratoire d'innovation en assurance inclusive
- Teresa Pelanda, conseillère, responsable du suivi-évaluation, responsable de la mise en œuvre régionale en Amérique latine et aux Caraïbes
- Stefanie Zinsmeyer, conseillère, responsable des technologies numériques et de la recherche de financements
- Oscar Verlinden, conseiller, responsable des MPME, des consultations téléphoniques et de la mise en œuvre régionale dans la région MENA et l'Afrique de l'Ouest francophone
- Dunja Latinovic, responsable de la communication
- Mohammed Khan, contrôleur détaché, Banque centrale des Fidji
- Dorothee Ohl, directrice financière
- Dagmar Thiele-Quinten, responsable achats et contrats
- Kirsten Maier, assistante logistique
- Janina Voss, conseillère, responsable de la mise en œuvre régionale en Asie (en congé maternité depuis fin novembre 2016)
- Ivato-Kolodziejski, directrice financière (en congé maternité depuis février 2017)



7. Calendrier des événements

Octobre 2016 – Septembre 2017

Au cours des 12 derniers mois, l'A2ii a participé à 28 événements dans 20 pays d'Europe de l'Ouest, d'Europe centrale, d'Afrique subsaharienne, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Asie.

ÉVÉNEMENT	THÈME	DATE
<p>Premier atelier régional sur l'assurance paramétrique pour les autorités de réglementation et de contrôle en Amérique latine et aux Caraïbes, Guatemala City, Guatemala organisé par MiCRO, l'International Research Institute for Climate and Society, l'A2ii, le Groupe Banque mondiale, FOMIN et Swiss Re.</p>	<p>L'A2ii a animé une table ronde sur les rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués dans l'assurance indicielle. L'événement a permis d'explorer les défis et opportunités relatifs à l'assurance paramétrique (ou indicielle) au moyen d'une série de discussions en panel.</p>	<p>11 octobre 2016</p>
<p>Table ronde sur l'assurance inclusive - Défis et solutions pour les contrôleurs d'assurance d'Asie centrale et de l'Ouest Almaty, Kazakhstan organisée par la Banque asiatique de développement et la Banque nationale du Kazakhstan.</p>	<p>La A2ii presentó las tendencias globales en regulación de seguros inclusivos y los retos para los supervisores en este taller de dos días de duración para supervisores de seguros de Asia Central y Occidental.</p>	<p>13 - 14 octobre 2016</p>
<p>Consommateurs mal servis – solutions d'assurance pour combler les lacunes en matière de protection de la santé et de l'espérance de vie Hanovre, Allemagne organisé par Geneva Association et Hannover Re.</p>	<p>L'A2ii est intervenue lors d'une table ronde dont l'objet était d'examiner comment la micro-assurance a été utilisée pour combler l'écart de protection. Elle a été organisée dans le cadre d'une conférence de 2 jours sur les défis à relever pour accroître la disponibilité et l'utilisation de l'assurance dans le domaine de la santé, des pensions et de la vie.</p>	<p>3 - 4 novembre 2016</p>
<p>Réunion du comité de mise en œuvre de l'AICA Asuncion, Paraguay </p>	<p>L'A2ii a présenté ses activités récentes et à venir.</p>	<p>8 novembre 2016</p>
<p>Conférence annuelle de l'AICA Asuncion, Paraguay organisée par l'AICA.</p>	<p>En tant que membre du conseil d'administration de l'A2ii, Sekayi Campbell de la Commission des services financiers (FSC) de Jamaïque a représenté l'A2ii dans un panel de discussion sur la contribution de l'assurance à la croissance et au développement durables.</p>	<p>10 - 11 novembre 2016</p>

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

ÉVÉNEMENT	THÈME	DATE
<p>7e Forum consultatif sur « Le rôle des mutuelles, des coopératives et des organisations communautaires sur les marchés d'assurance inclusive » Colombo, Sri Lanka organisé par l'A2ii, l'AICA et le MIN.</p>	<p>Le Forum consultatif d'une demi-journée, co-organisé par l'A2ii, portait sur le rôle des MCOC dans l'offre d'assurance aux populations à faibles revenus de la région asiatique et sur les défis et les avancées réglementaires associés.</p>	<p>15 novembre 2016</p>
<p>Conférence internationale sur la micro-assurance Colombo, Sri Lanka organisée par La Fondation Munich Re et le MIN.</p>	<p>L'A2ii a accueilli et animé une session de travail en petits groupes sur le thème « Créer un environnement favorable : enseignements de 10 ans de réglementation proportionnée ». L'A2ii a également animé une table ronde sur « Les femmes dans l'assurance inclusive » - dans le cadre d'un événement de 3 jours visant à explorer l'état actuel de la micro-assurance.</p>	<p>15 - 17 novembre 2016</p>
<p>Réunion du groupe de travail sur l'inclusion financière de l'AICA Colombo, Sri Lanka organisée par l'AICA.</p>	<p>L'A2ii a présenté ses activités récentes et à venir.</p>	<p>18 novembre 2016</p>
<p>8e Forum consultatif sur le thème « Défis et opportunités associés aux canaux de distribution alternatifs » Costa Rica organisé par l'A2ii, l'AICA et le MIN.</p>	<p>Ce forum consultatif d'une journée, co-organisé par l'A2ii, a montré comment les agrégateurs de clients, tels que les opérateurs de réseau mobile, les détaillants, les entreprises de services publics et les fournisseurs d'argent électronique, ont modifié le paysage de la micro-assurance et a présenté des bonnes pratiques pour faire face à ces changements.</p>	<p>1 décembre 2016</p>
<p>Atelier régional pour les contrôleurs d'assurance des îles du Pacifique sur la réglementation et le développement des marchés d'assurance Sydney, Australie organisé par la Banque asiatique de développement.</p>	<p>L'A2ii a présenté un aperçu des différentes réglementations de l'assurance inclusive dans le monde, des caractéristiques des cadres réglementaires d'assurance inclusive et des défis auxquels sont confrontés les contrôleurs dans leur mise en œuvre. L'un des principaux thèmes de l'atelier était le contrôle fondé sur les risques, qui a donné lieu à des discussions plus particulières sur les petits marchés d'assurance et les institutions informelles.</p>	<p>5 - 9 décembre 2016</p>

ÉVÉNEMENT	THÈME	DATE
Réunion des contrôleurs de la région Afrique subsaharienne Pretoria, Afrique du Sud organisé par l'A2ii et l'AICA.	Cette réunion d'une journée et demie a été utilisée pour discuter des résultats d'un examen de conformité avec les PBA dans la région et pour planifier les futures activités de renforcement des capacités dans la région.	30 - 31 janvier 2017
Programme de formation à l'assurance inclusive pour les contrôleurs de la région Caraïbes Kingston, Jamaïque organisé par l'A2ii, le Toronto Centre et la Jamaican Financial Services Commission.	L'A2ii a co-organisé ce séminaire de formation sur les mesures de réglementation et de contrôle soutenant les marchés d'assurance inclusifs.	30 janvier - 3 février 2017
Conférence sur l'assurance mobile Douala, Cameroun organisée par l'A2ii, la CIMA et l'AICA et soutenue par la BMZ, la DGIS, UK AID, FSD Africa et la Fondation Munich Re.	Cette conférence co-organisée par l'A2ii a exploré les défis réglementaires et les opportunités bien spécifiques liées à l'utilisation de l'assurance mobile pour étendre l'assurance inclusive à grande échelle.	23 - 24 février 2017
Réunion du comité de mise en œuvre de l'AICA Bâle, Suisse organisée par l'AICA.	L'A2ii a présenté ses activités récentes et à venir.	1 mars 2017
9e Forum consultatif « Développer l'assurance en tant que stratégie de résilience aux catastrophes naturelles pour les petits exploitants agricoles : défis » Singapour organisé par l'A2ii, l'AICA et le MIN.	Ce forum co-organisé par l'A2ii a permis de discuter des défis associés à l'extension durable de l'assurance agricole et des rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués. Premier forum d'une série de 3 organisés sur ce sujet par l'A2ii en 2017.	14 mars 2017
Conférence annuelle du Forum asiatique des régulateurs d'assurance (AFIR) Singapour organisé par l'AFIR et la Monetary Authority of Singapore.	L'A2ii a présenté les innovations sur les marchés d'assurance inclusive.	16 - 17 mars 2017
Forum du Partenariat mondial pour l'inclusion financière Berlin, Allemagne organisé par la présidence allemande du G20.	L'A2ii a participé à un panel intitulé « Trouver le bon équilibre entre innovation et risque pour réaliser l'inclusion financière numérique – nouveaux modèles d'affaires, nouveaux risques ». L'A2ii a mis en lumière certains avantages mais aussi certains risques, notamment d'exclusion financière, liés à la disponibilité accrue des <i>big data</i> .	2 - 3 mai 2017

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

ÉVÉNEMENT	THÈME	DATE
Réunion du groupe de travail sur l'inclusion financière de l'AICA Ljubljana, Slovénie	L'A2ii a présenté ses activités récentes et à venir ainsi que les tendances récentes de l'assurance inclusive.	16 mai 2017
Conférence sur la micro-assurance et l'assurance inclusive Ljubljana, Slovénie organisée par la Slovenian Insurance Agency (AZN).	L'A2ii a présenté ses recherches sur les différentes approches de réglementation et de contrôle adoptées par les contrôleurs pour rendre leur marché plus inclusif. L'A2ii a également animé un groupe de discussion sur le rôle des décideurs politiques dans l'assurance inclusive.	17 mai 2017
Réunion des contrôleurs d'assurance de la région Afrique subsaharienne Kampala, Ouganda organisée par l'Association of African Insurance Supervisory Authorities (AAISA).	A2ii a brièvement exposé les récents développements du plan régional de mise en œuvre. Elle a également présenté ses activités à venir.	23 mai 2017
10e Forum consultatif « Étendre l'assurance agricole indicielle en Afrique : renforcer la résilience des petits exploitants agricoles aux catastrophes » Kampala, Ouganda organisé par l'A2ii, l'AICA et le MIN.	Ce forum co-organisé par l'A2ii a permis de discuter des défis associés à l'extension durable de l'assurance agricole et des rôles et responsabilités des différents acteurs impliqués. Deuxième forum d'une série de 3 organisés sur ce sujet par l'A2ii en 2017.	24 - 25 mai 2017
Réunion du comité de mise en œuvre de l'AICA Old Windsor, Londres organisée par l'AICA.	L'A2ii a présenté ses activités récentes et à venir.	26 juin 2017
Réunion annuelle des membres du MIN Luxembourg organisée par le MIN.	L'A2ii a organisé une session sur le rôle des contrôleurs d'assurance dans le développement des marchés.	27 - 28 juin 2017
10e Séminaire annuel international de l'AICA Old Windsor, Londres organisé par l'AICA.	L'A2ii a participé à une table ronde sur le rôle des contrôleurs d'assurance dans le développement des marchés d'assurance.	29 - 30 juin 2017

ÉVÉNEMENT	THÈME	DATE
<p>Réunion des contrôleurs d'assurance de la région Afrique subsaharienne Pretoria, Afrique du Sud organisée par l'A2ii, l'AAISA et l'AICA.</p>	<p>L'objet principal de cette réunion était de discuter du projet de création de l'AAISA. Cependant, l'A2ii a également profité de cette occasion pour présenter les récents développements du plan régional de mise en œuvre et obtenir un retour des participants sur la pertinence des besoins de renforcement des capacités identifiés.</p>	<p>26 - 27 juillet 2017</p>
<p>Session d'apprentissage sur la micro-assurance Kigali, Rwanda organisée par Access to Finance Rwanda, la Fondation Munich Re, Rwanda Insurers Association (ASSAR), le Programme Impact Insurance de l'OIT, le Centre for Financial Regulation and Inclusion (Cenfri), Financial Sector Deepening Africa (FSDA), le MIN et l'A2ii.</p>	<p>L'A2ii a accueilli un panel sur la réglementation de l'assurance inclusive. Sur 2 jours, l'événement offrait une combinaison de sessions de formation et de séances plénières visant à échanger sur les modèles d'affaires de l'assurance inclusive propres à toucher les segments de marché à faibles revenus en Afrique.</p>	<p>29 - 30 août 2017</p>
<p>Programme de formation à l'assurance inclusive pour les contrôleurs d'Afrique subsaharienne Dar-es-Salam, Tanzanie organisé par l'A2ii, la Tanzanian Insurance Regulatory Authority et le Toronto Centre.</p>	<p>L'A2ii a co-organisé ce séminaire de formation sur les mesures de réglementation et de contrôle soutenant les marchés d'assurance inclusifs.</p>	<p>4 - 8 septembre 2017</p>
<p>Événement régional GIZ RFPI sur les PME et l'assurance inclusive Oulan-Bator, Mongolie co-organisé par le Mutual Exchange Forum on Inclusive Insurance (MEFIN), la GIZ RFPI, la GIZ Mongolie, et la Financial Regulatory Commission of Mongolia.</p>	<p>L'A2ii a accueilli un panel sur les PME et la réglementation de l'assurance inclusive au cours de cet événement de 2 jours.</p>	<p>20 - 21 septembre 2017</p>

L'Initiative est un partenariat entre :



Hébergée par :



Initiative Accès à l'assurance
Hébergée par le Projet Financial Systems
Approaches to Insurance de la GIZ
Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Allemagne

Téléphone : +49 61 96 79-1362
Fax : +49 61 96 79-80 1362
E-mail : secretariat@a2ii.org
Site web : www.a2ii.org



Promouvoir l'accès pour tous à une assurance responsable et inclusive